



Nicolas Defrenne

Directeur général

18 avenue de l'Opéra

75001 Paris

+33 1 83 75 77 07

nicolas.defrenne@soren.eco

Cédric Bourillet

Directeur général de la prévention des risques

Ministère de la Transition écologique

Tour Séquoia

1 place Carpeaux

92055 La Défense CEDEX

Paris, le 20 novembre 2025

Objet : Réponse au courrier de mise en demeure du 22 septembre 2025

Monsieur le directeur général,

Je fais suite à votre courrier du 22 septembre 2025 relatif à la non-atteinte d'objectifs définis au code de l'environnement et au cahier des charges de la filière de responsabilité élargie des producteurs d'équipements électriques et électroniques.

Le volume collecté par Soren a augmenté chaque année depuis 2015, et en 10 ans a été multiplié par 25. Toutefois nous avons en effet constaté depuis 2021 et la période COVID une dégradation du taux de collecte, principalement en raison du développement de filières d'exports illégaux.

Les actions mises en place par Soren depuis ont eu un impact positif avec une remontée du taux de collecte, mais qui reste pour 2024 en deçà de l'objectif de 85% du gisement, soit à 67,33% comme vous l'avez noté. Nos projections d'atterrissage pour 2025 indiquent que nous devrions atteindre cette année un taux de collecte d'environ 75%, ce qui montre que nous progressons encore.

En ce qui concerne le réemploi et la réutilisation, Soren a lancé un appel à projets afin d'aider les opérateurs du secteur à s'équiper de bancs de tests, avec une aide pouvant aller jusqu'à 225 000€ par opérateur. L'objectif est de créer une filière entièrement nouvelle, mais nous faisons face à des refus des assureurs qui freinent la croissance du marché. Lors de discussions avec la fédération ENVIE, celle-ci nous a suggéré de ralentir temporairement le rythme pour permettre de résoudre ces difficultés liées à l'assurance.

Puisque les panneaux photovoltaïques ne sont pas pris en charge par le service public de gestion des déchets, conformément à la demande des représentants des collectivités locales, il nous a semblé inapproprié de financer des campagnes de communication spécifiques à ces collectivités. Cela est d'autant plus vrai dans un contexte où la multiplication des filières REP complique le message, et où expliquer que nous n'assurons pas la collecte au niveau local risquerait d'apporter davantage de confusion.

Nous avons identifié les axes suivants comme ayant un potentiel d'augmentation de la collecte :

- Augmentation des soutiens à la massification pour les points d'apport volontaire, avec bonification pour ceux réalisant une reprise 1 pour 0 ;
- Mise en place d'un soutien financier aux opérations de pré-tri (panneaux photovoltaïques susceptibles d'être réemployés ou panneaux photovoltaïques à recycler) lors du démantèlement des grandes installations ;
- Réduction du délai moyen d'enlèvement ;
- Campagne de communication ciblée à destination des acteurs de la maintenance ;
- Réalisation d'une étude de marché réemploi & réutilisation ;
- Création d'un référentiel de certification des panneaux photovoltaïques de seconde vie ;
- Campagne de communication collectivités locales.

Soren réalisera ces actions dans une fenêtre de 18 mois, entre le 1^{er} janvier 2025 et le 30 juin 2026. Ces dépenses relatives à ces actions seront suivies par le biais d'une comptabilité analytique dédiée.

Je vous prie de bien vouloir agréer, monsieur le directeur général, mes salutations distinguées.

Cordialement,

Nicolas Defrenne

